

LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

De quoi parle t'on et quelle définition ?

Dictionnaire Larousse: *Phytosanitaire* (adjectif) Relatif aux soins à donner aux végétaux. Expression: **Produit phytosanitaire**, synonyme de pesticide.

Pour quels usages ?

Un produit phytopharmaceutique ou phytosanitaire, ou plus largement, selon l'appellation anglo-saxonne, **pesticide** est un produit utilisé pour traiter les organismes végétaux. Il est destiné à protéger des espèces végétales cultivées contre les insectes nuisibles et les maladies, à en améliorer les rendements. Selon le mode d'action, il peut s'agir d'un insecticide, d'un fongicide, d'un herbicide, d'un nématicide ou d'un acaricide.

<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/cide>

Définition de «cide» : Élément qui signifie « qui tue, qui fait disparaître ; meurtre (de...) ».

Ces produits de traitements destinés aux cultures sont souvent présentés comme des produits de soins des végétaux, mais en réalité, leur finalité est de TUER !

Insectes, champignons, herbes et plantes sauvages, nématodes (vers ronds) mais aussi les lombrics et les acariens, tout y passe !

Le plus "célèbre" de ces pesticides étant défavorablement connu : le Roundup (herbicide) dont le principe actif est le glyphosate.

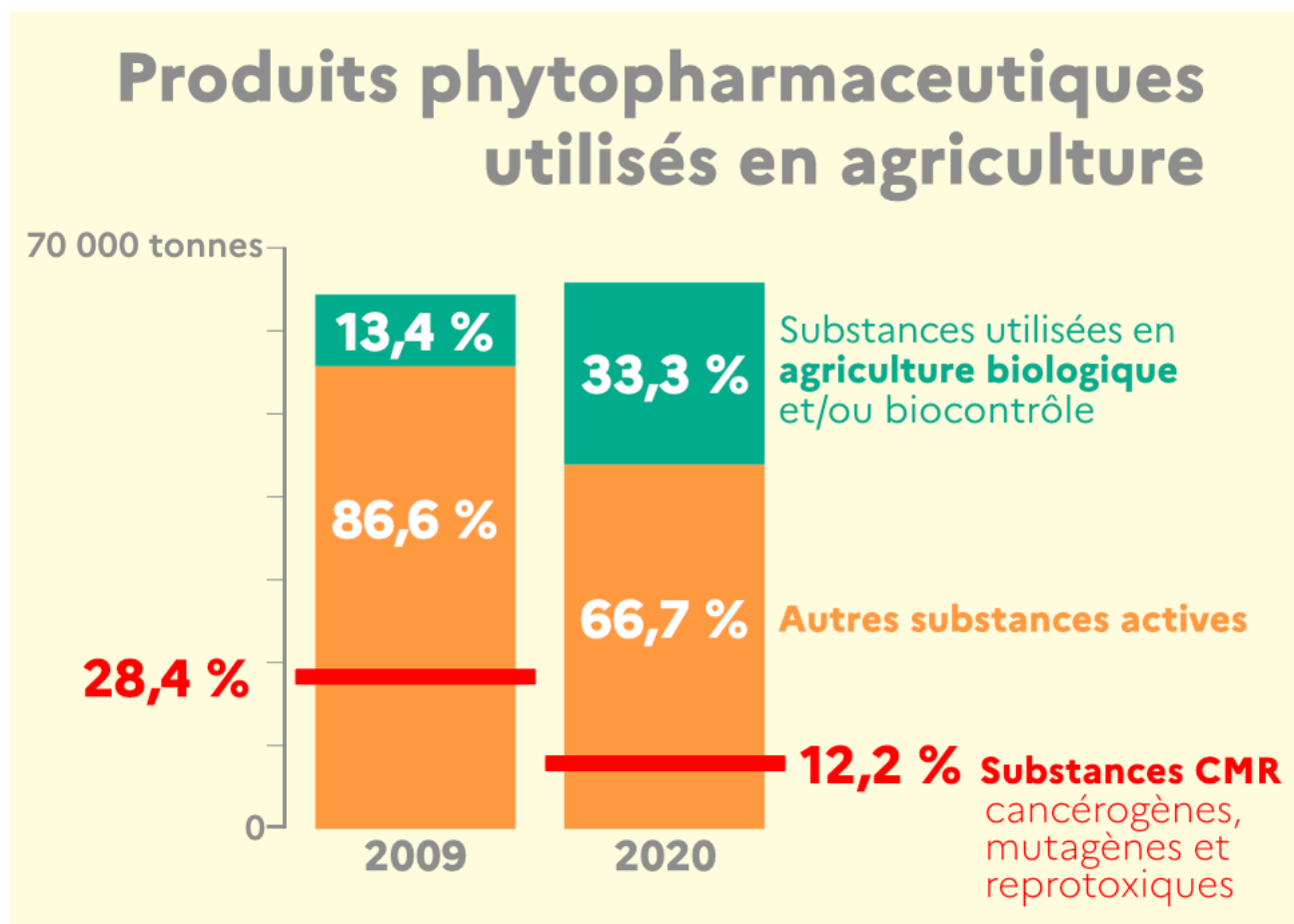
A partir des années 60, l'agriculture française s'est mise à utiliser ces produits. D'année en année, une utilisation toujours plus importante, au point d'en devenir totalement addictée!

Premier producteur européen par la surface agricole utile (SAU) avec 30 millions d'hectares, le modèle agricole productiviste fait cracher les quintaux à l'hectare, mais aussi les utilisateurs par leurs effets sur la santé !

État des lieux des ventes et des achats de produits phytopharmaceutiques en France en 2020

Au cours de la décennie 2010, les ventes de produits phytopharmaceutiques sont restées à des niveaux élevés. Parmi celles-ci, les ventes de substances actives n'entrant pas dans les usages de l'agriculture biologique ou dans le cadre du biocontrôle ont toutefois diminué (- 10 % entre 2009-2011 et 2018-2020). Il en est de même pour les ventes de molécules classées comme les plus préoccupantes. La part des quantités de substances actives classées cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) est ainsi passée de 28 %

à 12 % entre 2009 et 2020. 44 % des substances vendues sont des herbicides. Source : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr



source : www.notre-environnement.gouv.fr

Les conséquences de ces épandages, massifs sont déjà depuis un moment bien connues. Des molécules aujourd'hui interdites (atrazine) continuent de polluer les nappes phréatiques et les eaux de surfaces. Et tout comme les nitrates qui génèrent les algues vertes, tout fini dans la mer !

Dans le pays de bray, plusieurs captages font l'objet de dérogations en raison de teneur trop importantes et délivrent une eau non conforme à la réglementation.

Les impacts sur la santé humaine

Il est bien sûr indispensable d'avoir des études sanitaires pour connaître leurs effets délétères sur notre santé. Malgré tout, difficile de croire que l'absorption de molécules chimiques puissent n'en avoir aucuns.

La lecture de la dernière expertise collective de l'Inserm² : *Pesticides : Effets sur la santé* » (publiée en 2013. réactualisée en 2021) dont voici quelques extraits le confirme.

Exposition en milieu professionnel

En considérant les études sur des populations qui manipulent ou sont en contact avec des pesticides régulièrement, et qui sont a priori les plus exposées, l'expertise confirme la présomption forte d'un lien entre l'exposition aux pesticides et six pathologies : lymphomes non hodgkiniens (LNH), myélome multiple, cancer de la prostate, maladie de Parkinson, troubles cognitifs, bronchopneumopathie chronique obstructive et bronchite chronique.

Des liens ont été identifiés pour d'autres pathologies ou événements de santé avec une présomption moyenne. C'est le cas notamment pour la maladie d'Alzheimer, les troubles anxio-dépressifs, certains cancers (leucémies, système nerveux central, vessie, rein, sarcomes des tissus mous), l'asthme et les sifflements respiratoires, et les pathologies thyroïdiennes.

Exposition pendant la grossesse ou l'enfance

Les études épidémiologiques sur les cancers de l'enfant permettent de conclure à une présomption forte de lien entre l'exposition aux pesticides de la mère pendant la grossesse (exposition professionnelle ou par utilisation domestique) ou chez l'enfant et le risque de certains cancers, en particulier les leucémies et les tumeurs du système nerveux central.

Il est difficile de pointer des substances actives en particulier, mais certaines familles chimiques de pesticides sont impliquées, avec un niveau de présomption fort, notamment les insecticides organophosphorés et les pyréthriinoïdes dont l'usage a augmenté en substitution aux insecticides organophosphorés.

Le chlordécone, insecticide utilisé aux Antilles françaises dans le passé, persiste de nos jours dans les milieux naturels insulaires. La consommation des denrées alimentaires contaminées a entraîné une contamination de l'ensemble de la population. La présomption forte d'un lien entre l'exposition au chlordécone de la population générale et le risque de survenue de cancer de la prostate a été confirmée. En considérant l'ensemble des données épidémiologiques et toxicologiques disponibles, la causalité de la relation est jugée vraisemblable.

Concernant l'herbicide glyphosate, l'expertise a conclu à l'existence d'un risque accru de LNH avec une présomption moyenne de lien. D'autres sur-risques sont évoqués pour le myélome multiple et les leucémies, mais les résultats sont moins solides (présomption faible).

En conclusion, l'expertise souligne l'importance de réévaluer périodiquement les connaissances dans ce domaine. La confirmation et la mise en évidence de présomptions fortes de liens entre certaines pathologies et l'exposition aux pesticides doivent orienter les actions publiques vers une meilleure protection des populations.

² Institut National de la Santé et de la REcherche Médical

Petit rappel : L'agriculture est apparue indépendamment dans différentes parties du monde lors de la Révolution néolithique, il y a parfois plus de dix mille ans.

Pour nous, au nom du principe de précaution et de la santé humaine, la seule décision à prendre est **d'en finir totalement** avec ces poisons. Ces quelques décennies d'utilisation ont fait d'énormes dégâts sur les sols, l'eau potable, les rivières, la biodiversité. L'utilisation massive de ces produits est, à n'en pas douter, le prochain grand scandale sanitaire.

De grands groupes multinationaux

L'agriculture française s'intègre ainsi de plus en plus dans une puissante filière agro-alimentaire dominée par des grandes coopératives ou par des firmes multinationales.

Parmi les grands groupes français d'envergure mondiale qui dominent leur filière mais ont aussi étendu leurs compétences et leurs implantations, on trouve par exemple Danone (lait, biscuiterie...) ou Eridania Beghin-Say (sucre).

Source: <https://www.maxicours.com/se/cours/une-agriculture-integree-au-marche-mondial/>

Les cours des matières premières agricoles sont soumis aux lois du marché international (la France est le deuxième pays exportateur mondial). Pour répondre à ce marché mondialisé, l'agriculture sélectionne des variétés calibrées, standardisées privilégiant celles qui sont rentables. Cette financiarisation de l'agriculture, à l'instar de l'industrie, pousse à l'agrandissement des exploitations et donc des surfaces cultivées au détriment de l'élevage par exemple. Mais aussi réclamant en permanence un abaissement des coûts de production.

Résultat: l'utilisation croissante de « produits chimiques » que l'on retrouve jusque dans nos assiettes !

Contrairement à toutes les affirmations, le marché ne régule pas le marché. Bien au contraire , il amplifie les ravages de l'agriculture productiviste qui n'est rien d'autre qu'une fuite en avant.

Une nouvelle menace est en route aujourd'hui: Le brevetage du vivant au travers du Pacte vert européen . **En prétendant lutter contre la crise climatique ses promoteurs s'attachent plutôt à sauvegarder le modèle*

industriel. Notamment avec les variétés dite « climate ready ». Des semences aux capacités augmentées face au changement climatique.

Et devinez qui est leader dans le domaine ? La firme Monsanto (données 2018) tiens, tiens déjà défavorablement connue, devant Pioneer.

**Il s'agit là d'une course aux brevets qui permet à quelques firmes de s'approprier l'ensemble de la chaîne alimentaire.*

**Hélène Tordjman : la croissante verte contre la nature, critique de l'écologie marchande . Edition : La Découverte*